

CONFERENCE
DE PRESSE



BÂTIMENTS EXEMPLAIRES :

PRÉSENTATION DES LAURÉATS 2012

ET LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS 2013

DISCOURS D'EVELYNE HUYTEBROECK,
MINISTRE BRUXELLOISE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA RÉNOVATION URBAINE

BRUXELLES, LE 19 FÉVRIER 2013.

Bonjour à toutes et à tous,

Cela fait déjà la cinquième année que j'ai le plaisir d'organiser cette exposition consacrée aux lauréats de l'appel à projets « Bâtiments exemplaires ». Un évènement qui témoigne de la formidable évolution de la Région bruxelloise en termes d'écoconstruction. Et chaque année, les projets sont encore plus remarquables, performants, audacieux.

Car il faut de l'audace pour se lancer dans ce genre de projets, sortir des sentiers battus, faire preuve d'innovation. Certes, les standards zéro énergie¹, passif² ou basse énergie³ ont maintenant fait leurs preuves, vous-mêmes, vous le démontrez. Les Bâtiments exemplaires nous ont montré la voie et inspirent d'autres villes, belges et étrangères, qui viennent régulièrement à Bruxelles pour s'enrichir de nos pratiques. Ils ont d'ailleurs fait l'objet d'un deuxième livre sorti de presse en octobre dernier, aux éditions Racine, « Les Bâtiments exemplaires se racontent ». C'est forts de cette expérience que nous avons décidé, en concertation avec le secteur de la construction, d'adopter **le standard passif pour toute nouvelle construction dès 2015** en Région bruxelloise.

Une continuité logique de notre politique énergétique qui vise à rendre le bâti le plus performant possible grâce notamment aux Primes Energie ou aux Alliances Emploi-Environnement. Dans **un objectif environnemental mais également économique et social**. Si les économies d'énergie permettent de réduire la facture des Bruxelloises et Bruxellois, le secteur de la construction durable, plus largement, crée de nombreux emplois d'avenir.

¹ Un bâtiment « zéro énergie » ne consomme aucune énergie fossile pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et les auxiliaires électriques (ventilation, circulateur du chauffage central, éclairage...) du bâtiment.

² Un bâtiment passif a besoin de seulement 15 kWh/m² pour se chauffer contre, en moyenne, 150 kWh/m² pour un logement bruxellois.

³ Un bâtiment « basse énergie » consomme 60 kWh/m² pour se chauffer et un bâtiment « très basse énergie » 30 kWh/m², contre, en moyenne, 150 kWh/m² pour un logement bruxellois.

Aujourd'hui, avec ce cinquième appel à projets, la Région de Bruxelles-Capitale compte pas moins de **193 Bâtiments exemplaires, soit 520.000 m²** (surface plancher) subsidiés par la Région bruxelloise à hauteur de 29 millions d'euros. Tous répondent aux **quatre critères**, d'égale importance, imposés par notre appel à projets : la meilleure performance énergétique, le plus faible impact environnemental, la rentabilité et reproductibilité des solutions envisagées, ainsi que la qualité architecturale et la bonne intégration urbaine.

Les **lauréats 2012**, que vous découvrez grâce à cette exposition, sont au nombre de **37**, sur 48 dossiers déposés. **150.000 m²** de bâtiments exemplaires, de nouvelles constructions, des rénovations, qui vont se concrétiser dans les mois à venir. 85% de la superficie de ces projets lauréats sont passifs ! Et encore une fois, le panel brassé est large : logements collectifs et individuels, équipements, bureaux... et, une première, un **commissariat de police** ainsi qu'une **tour de bureaux passive** ! Ces projets bénéficieront d'un soutien technique et, une fois achevés, ils recevront une subvention de 100 euros/m², à laquelle peuvent se rajouter les autres Primes Energies de la Région bruxelloise et l'avantage fiscal fédéral. Au total, c'est une enveloppe de plus de **5.225.000 d'euros** qui nous permet d'encourager les maîtres d'ouvrage et architectes à l'excellence.

Laissez-moi pointer **quatre projets** qui ont retenu particulièrement l'attention du jury :

- les logements collectifs situés rue Linné à Saint-Josse : il s'agit de la rénovation passive de logements sociaux d'une surface de plus de 3300m² et de la construction d'une crèche passive (391 m²). Panneaux solaires thermiques (100m²) et photovoltaïques (300m²), espace commun pour les habitants, toiture verte, citerne d'eau de pluie... le projet est d'autant plus remarquable qu'il améliore fortement l'espace public et rend la parcelle plus verte ;
- la crèche située dans une école à Bruxelles : il s'agit d'une rénovation très basse énergie qui allie donc isolation performante et faible besoin en chauffage. Particularité : la crèche s'insère dans une école existante, intéressant en termes de faisabilité et de reproductibilité pour les cas semblables. A noter aussi que l'accès PMR a été amélioré ;
- les Bureaux du boulevard Simon Bolivar à Bruxelles : une tour passive dans le quartier nord, c'est une première parmi les lauréats. Une innovation aussi puisque les protections solaires intègrent des capteurs photovoltaïques. A souligner également la citerne d'eau de pluie qui alimentera les toilettes et la large toiture végétale qui va verduriser ce quartier très minéral ;
- le loft chaussée de Louvain à Schaerbeek : aucune chaudière nécessaire, cette rénovation est presque « zéro énergie » ! Il s'agit d'un ancien atelier reconverti en logement. Là aussi, seront placés des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, une pompe à chaleur et une citerne. La parcelle bénéficiera également d'une verdurisation importante par rapport à la situation existante.

Outre ces projets, je vous invite à découvrir les 33 autres lauréats bâtiments exemplaires qui composent l'exposition qui nous entoure.

L'évènement d'aujourd'hui est également l'occasion de lancer le **nouvel appel à projets « Bâtiments exemplaires »** qui permettra à de nouveaux bâtiments écorénovés ou écoconstruits de se distinguer. L'appel 2013 est donc lancé et je vous encourage toutes et tous à déposer vos dossiers de candidature pour **le 27 juin**. Soyez ambitieux, exemplaires, étonnez-nous ! Ensemble, faisons de Bruxelles une Ville Durable !

EVELYNE HUYTEBROECK

www.evelyne.huytebroeck.be / www.evelyne.be / www.sustainablecity.be

<http://www.bruxellesenvironnement.be/batimentsexemplaires>